Charente-Maritime

COMMUNIQUE DE PRESSE

E3C : De la désorganisation à l'injustice

30 janvier 2020

Devant l'impréparation et le manque d'accompagnement des élèves dans la mise en œuvre de cette première session d'E3C, devant le climat tendu dans les lycées et les angoisses générées pour les élèves, la FCPE avait demandé le report des épreuves.

Cette demande n'a pas été suivie d'effet et ce que nous craignions s'est produit. Tensions dans les lycées, blocus et déroulement des épreuves dans les pires conditions possibles : c'est ce qu'ont vécu de nombreux élèves de notre département.

Certains ont souhaité empêcher l'organisation des épreuves, d'autres ont souhaité y assister coûte que coûte : aucune condition n'est réunie pour que ces épreuves aient un sens.

Pire, dans un établissement, les élèves ont été triés sur des critères contestables (appartenance à un groupe instagram, photos, soutien des adultes présents…) pour déterminer ceux qui pourraient ou non repasser l'épreuve à laquelle ils n'ont pas pu se rendre. Les autres, accusés d'être « bloqueurs » sont sanctionnés par un 0. Peu importe le risque d'erreur de jugement.

La FCPE 17 ne peut pas accepter que les droits de l'enfant ne soient pas respectés et que des décisions de cette importance puissent être prises de façon aussi injuste et autoritaire.

La FCPE 17 affirme qu'une note ne peut pas être une sanction. Elle défendra, avec l'aide de tous les conseils locaux des lycées du département, chaque élève victime de ces traitements injustes.

Fédération des Conseils de Parents d'Élèves des Écoles Publiques de la Charente Maritime
CDPE17 Tél : 05 46 45 44 77 - https://17.fcpe-asso.fr/
3 rue Jean-Baptiste Charcot 17000 La Rochelle